



REOUVERTURE AU PUBLIC - 2° étape - DE LA MEDIATHEQUE MUNICIPALE DE POLLIAT

CHARTRE DU VISITEUR-EMPRUNTEUR

A compter du 23/06/2020, dans le cadre de la crise sanitaire-COVID 19

Le présent document a pour but de porter à la connaissance de chaque visiteur de la médiathèque municipale de Polliat, les conditions d'accès, de circulation et de fonctionnement dans le bâtiment, en cette période de crise sanitaire. Toute personne désirant se rendre à l'intérieur de la médiathèque **s'engage à respecter les recommandations ci-après et à adopter un comportement responsable, pour lui-même et pour les autres.**











Madame, monsieur, les enfants,

Dans ce lieu public pensé comme un prolongement du domicile, où chacun peut habituellement s'installer, lire, échanger, s'y côtoyer entre générations, il a fallu définir un cadre et réfléchir à des conditions d'accueil assurant la sécurité de chacun. Ainsi, la réouverture de la médiathèque ne peut se faire que de manière progressive, avec un fonctionnement et des précautions adaptés, tenant compte du contexte sanitaire. Nous rentrons désormais dans la deuxième phase, avec des conditions assouplies.







Merci de votre compréhension pour ces dispositions inhabituelles qui peuvent vous sembler moins chaleureuses mais qui marquent malgré tout un début de retour à la médiathèque, qui se réjouit de retrouver du public !

Fonctionnement de la médiathèque

Ce qui sera possible

-  Se rendre à la médiathèque aux horaires habituels : mardi et jeudi 16h15-18h / mercredi 11h-12h et 14h17h / samedi 9h-12h30
-  Venir seul, en couple ou en limitant les membres d'un même foyer à un couple enfant/un adulte.
-  Attendre à la porte d'entrée, pour être accueilli par la bibliothécaire. Les distances de sécurité et les gestes barrières seront de mises entre les personnes qui attendent.
-  Utiliser le gel désinfectant mis à disposition avant d'entrer dans la médiathèque (obligatoirement) et dans les locaux, (si nécessaire), respecter les gestes barrières et la distanciation
-  Déposer ses retours sur le chariot prévu à cet effet.
-  Circuler librement dans les espaces autorisés.
-  Choisir soi-même ses documents en rayon, quels qu'ils soient.
-  Passer à la banque de prêts pour faire enregistrer ses emprunts, sans les déposer sur le bureau mais en les présentant un par un de manière à ce qu'ils soient scannés par la bibliothécaire sans les toucher.
-  Echanger avec la bibliothécaire.
-  Etre accompagné par la bibliothécaire pour sortir par la porte de service.

Ce qui ne sera pas possible

-  Entrer dans les locaux sans se désinfecter les mains avec le gel hydro-alcoolique mis à disposition
-  Entrer sans être accompagné par la bibliothécaire. Les petits enfants devront rester près de l'adulte ; seuls les enfants à partir de 8 ans pourront se rendre en rayon jeunesse seuls.
-  S'asseoir, s'installer pour lire sur place.
-  Sortir par la porte principale. La sortie se fera, accompagné, par la porte de service.
-  Accéder aux sanitaires.
-  S'accouder au mobilier, consulter les documents sur place..., dans la mesure du possible

Pour information : engagements du personnel de la médiathèque



Assurer un accueil dans des conditions sanitaires satisfaisantes.



Accueillir les visiteurs à la porte et les rassurer si besoin. Les accompagner à la sortie.



Mettre en quarantaine et désinfecter les documents selon les recommandations spécifiques pour le secteur de la lecture publique



Se désinfecter les mains aussi souvent que nécessaire.



Nettoyer les surfaces de contacts aussi souvent que nécessaire (portes, mobilier...) et aérer les locaux.